



# ANTI-LIMACES (Ferramol®) Molluscicide homologué en Agriculture Biologique

Boîte 2 kg



**BIOCONTRÔLE**

**Contre les limaces  
et les escargots  
dans les massifs et les fleurs  
en espaces verts.**



Société des Produits de France

B.P. 3243 - 03106 MONTLUÇON Cedex  
Tél. 04 70 28 80 88 - Fax 04 70 28 84 37  
USINE & SIEGE SOCIAL : Route de Paris - SAINT VICTOR (Allier)

# ANTI-LIMACES

(Ferramol<sup>®</sup>)

**Molluscicide Biocontrôle utilisable  
en Agriculture Biologique contre limaces  
et escargots.**

<u>Propriétés</u>	<u>Mode d'emploi</u>
<p>Permet de lutter contre les limaces et les escargots qui provoquent des dégâts dans les massifs et les fleurs en espaces verts mais aussi dans les fraisiers et les légumes.</p> <p>Appât très attractif, après ingestion les limaces cessent de se nourrir et retournent dans leurs abris pour mourir. Pas de trace de bave.</p> <p>Sans danger pour les animaux domestiques (chiens, chats) préserve les hérissons, les vers de terre, les oiseaux, les abeilles etc.</p> <p>Granulés résistants à la pluie. Persistance d'action jusqu'à 3 semaines environ.</p> <p>Décomposition à long terme en éléments nutritifs pour les plantes (phosphore et fer).</p> <p>Utilisable en Agriculture Biologique.</p>	<p>Dosage : 0,5 kg/100 m<sup>2</sup> soit 5g/m<sup>2</sup> (environ une cuillère à café bien remplie).</p> <p>Épandre uniformément sur toute la surface dès les premiers dégâts constatés.</p> <p>Ne pas faire des petits tas ou entourer les plantes avec le granulé.</p> <p>Si le lendemain tout est consommé, renouveler l'application.</p> <p>Application possible toute l'année si nécessaire.</p>

<u>Précautions d'emploi</u>	<u>Caractéristiques techniques</u>
<p>En cas de sol très sec, arroser légèrement la terre.</p> <p>Les granulés seront plus appétissants pour les limaces.</p> <p>En cas de sol motteux, aplanir pour rendre les granulés accessibles aux limaces.</p> <p>Délai avant récolte : 5 jours.</p> <p>Fiche de données de sécurité disponible sur : <a href="http://www.produits-de-france.fr">www.produits-de-france.fr</a> ou sur simple demande.</p>	<p>Matière active : 9,9 g/kg de Phosphate Ferrique.</p> <p>Présentation : Granulés bleus. Boîte 2 kg.</p> <p>Sans classement toxicité.</p> <p><b>AMM (Neudorff GmbH) n° 2020003</b></p>

